RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 29859
Numéro SIREN : 844 428 649
Nom ou dénomination : MILLENAIRE FINANCEMENT 11

Ce dépôt a été enregistré le 09/07/2019 sous le numéro de dépôt 58915

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 09-07-2019

N° DE DEPOT : 058915

N° GESTION : 2018B29859

N° SIREN : 844428649

DENOMINATION : MILLENAIRE FINANCEMENT 11

ADRESSE : 1 boulevard Haussmann 75009 Paris

MILLESIME : 2018

ETATS FINANCIERS

SASU MILLENAIRE FINANCEMENT 11

1 boulevard Haussmann
75009 PARIS

Exercice clos le 31/12/2018

APE : 6630Z SIRET : 84442864900017

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Bilan actif

	31/12/2018 Brut	Amortissements Dépréciations	31/12/2018 Net
Capital souscrit non appelé			
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similai			
Fonds commercial (1)			
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières (2)			
Participations (mise en équivalence)			
Autres participations			
Créances rattachées aux participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en–cours			
Matières premières et autres approvisionnements			
En–cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances (3)			
Clients et comptes rattachés			
Autres créances	1 000		1 000
Capital souscrit et appelé, non versé			
Divers			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Charges constatées d'avance (3)			
	1 000		**1 000**
Frais d'émission d'emprunt à étaler			
Primes de remboursement des obligations			
Ecarts de conversion actif			
TOTAL GENERAL	**1 000**		**1 000**
(1) Dont droit au bail			
(2) Dont à moins d'un an (brut)			
(3) Dont à plus d'un an (brut)			

Bilan passif

	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES	
Capital	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Ecart de réévaluation	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**1 000**
AUTRES FONDS PROPRES	
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
DETTES (1)	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Produits constatés d'avance (1)	
TOTAL DETTES	
Ecarts de conversion passif	
TOTAL GENERAL	**1 000**
(1) Dont à plus d'un an (a)	
(1) Dont à moins d'un an (a)	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

Compte de résultat

	31/12/2018 France	31/12/2018 Exportations	31/12/2018 Total
Produits d'exploitation (1)			
Ventes de marchandises			
Production vendue (biens)			
Production vendue (services)			
Chiffre d'affaires net			
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			
Autres produits			
Total produits d'exploitation (I)			
Charges d'exploitation (2)			
Achats de marchandises			
Variations de stock			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variations de stock			
Autres achats et charges externes (a)			
Impôts, taxes et versements assimilés			
Salaires et traitements			
Charges sociales			
Dotations aux amortissements et dépréciations :			
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements			
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
– Pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges			
Total charges d'exploitation (II)			
RESULTAT D'EXPLOITATION (I–II)			
Quotes–parts de résultat sur opérations faites en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
Produits financiers			
De participation (3)			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			
Autres intérêts et produits assimilés (3)			
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement			
Total produits financiers (V)			
Charges financières			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées (4)			
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total charges financières (VI)			
RESULTAT FINANCIER (V–VI)			
RESULTAT COURANT avant impôts (I–II+III–IV+V–VI)			

Compte de résultat

	31/12/2018 Total
Produits exceptionnels	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	
Total produits exceptionnels (VII)	
Charges exceptionnelles	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
Total charges exceptionnelles (VIII)	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII–VIII)	
Participation des salariés aux résultats (IX)	
Impôts sur les bénéfices (X)	
Total des produits (I+III+V+VII)	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	
BENEFICE OU PERTE	
(a) Y compris :	
– Redevances de crédit–bail mobilier	
– Redevances de crédit–bail immobilier	
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	
(3) Dont produits concernant les entités liées	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	

Annexes

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 1 000€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 0 €.

FAITS SIGNIFICATIFS

Afin que le lecteur puisse porter un jugement avisé, l'information suivante est communiquée :

La société MILLENAIRE FINANCEMENT 11 a été créée le 04 décembre 2018 et son premier exercice de clôture est au 31 décembre 2018.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les Compte Annuels sont établis conformément aux règles édictées par l'ANC n°2016-07 et aux principes comptables fondamentaux (prudence, permanence des méthodes, indépendance des exercices, continuité de l'activité).

Les éléments en comptabilité sont évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les notes ou tableaux ci–après font partie intégrante des Comptes Annuels.

1. Régime fiscal

L'entité MILLENAIRE FINANCEMENT 11 fait partie du groupe d'intégration fiscale de BNP PARIBAS.

Etats des créances et des dettes

Cadre A ETAT DES CREANCES	Montant	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant :			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres pretés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impots sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impots taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupes et associés (2)	1 000	1 000	
Fournisseurs débiteurs et débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
Total	**1 000**	**1 000**	
(1) Dont prets accordés en cours d'exercice			
(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prets et avances consenties aux associés			

Etats des créances et des dettes

Cadre B ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit : (1)				
– à 1 an maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impots sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impots, taxes et versements assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
Total				
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts, dettes contractés auprès des associés				

Composition du Capital social

Différentes catégories	Valeur au début d'exercice	nominale en fin d'exercice	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
ACTIONS	10,00	10,00	100	0	0	100

Variation Capitaux propres

	Solde au 04/12/2018	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2018
Capital			1 000		1 000
Primes d'émission					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale					
Réserves générales					
Réserves réglementées					
Report à Nouveau					
Résultat de l'exercice					
Dividendes					
Subvention d'investissement					
Provisions réglementées					
Total Capitaux Propres			**1 000**		**1 000**

MILLENAIRE FINANCEMENT 11
Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros
Siège social : 1 boulevard Haussmann 75009 PARIS
844 428 649 RCS PARIS

Résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 16 MAI 2019

DEUXIEME DECISION

L'associé unique constate que les comptes de l'exercice ne font apparaître aucun résultat et qu'il n'y a pas lieu de l'affecter.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
Le Président.

MILLENAIRE FINANCEMENT 11

Société par actions simplifiée

1 boulevard Haussmann

75009 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

MILLENAIRE FINANCEMENT 11

Société par actions simplifiée

1 boulevard Haussmann

75009 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'associé unique de la société MILLENAIRE FINANCEMENT 11,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MILLENAIRE FINANCEMENT 11 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Société anonyme au capital de 1 723 040 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte

Deloitte.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Deloitte.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Deloitte.

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 29 avril 2019

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Jean-Vincent COUSTEL

ETATS FINANCIERS

SASU MILLENAIRE FINANCEMENT 11

1 boulevard Haussmann
75009 PARIS

Exercice clos le 31/12/2018

APE : 6630Z SIRET : 84442864900017

Bilan actif

	31/12/2018 Brut	Amortissements Dépréciations	31/12/2018 Net
Capital souscrit non appelé			
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similai			
Fonds commercial (1)			
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières (2)			
Participations (mise en équivalence)			
Autres participations			
Créances rattachées aux participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en–cours			
Matières premières et autres approvisionnements			
En–cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances (3)			
Clients et comptes rattachés			
Autres créances	1 000		1 000
Capital souscrit et appelé, non versé			
Divers			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Charges constatées d'avance (3)			
	1 000		**1 000**
Frais d'émission d'emprunt à étaler			
Primes de remboursement des obligations			
Ecarts de conversion actif			
TOTAL GENERAL	**1 000**		**1 000**
(1) Dont droit au bail			
(2) Dont à moins d'un an (brut)			
(3) Dont à plus d'un an (brut)			

Bilan passif

	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES	
Capital	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Ecart de réévaluation	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**1 000**
AUTRES FONDS PROPRES	
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
DETTES (1)	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Produits constatés d'avance (1)	
TOTAL DETTES	
Ecarts de conversion passif	
TOTAL GENERAL	**1 000**
(1) Dont à plus d'un an (a)	
(1) Dont à moins d'un an (a)	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

Compte de résultat

	31/12/2018 France	31/12/2018 Exportations	31/12/2018 Total
Produits d'exploitation (1)			
Ventes de marchandises			
Production vendue (biens)			
Production vendue (services)			
Chiffre d'affaires net			
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			
Autres produits			
Total produits d'exploitation (I)			
Charges d'exploitation (2)			
Achats de marchandises			
Variations de stock			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variations de stock			
Autres achats et charges externes (a)			
Impôts, taxes et versements assimilés			
Salaires et traitements			
Charges sociales			
Dotations aux amortissements et dépréciations :			
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements			
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
– Pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges			
Total charges d'exploitation (II)			
RESULTAT D'EXPLOITATION (I–II)			
Quotes–parts de résultat sur opérations faites en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
Produits financiers			
De participation (3)			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			
Autres intérêts et produits assimilés (3)			
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement			
Total produits financiers (V)			
Charges financières			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées (4)			
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total charges financières (VI)			
RESULTAT FINANCIER (V–VI)			
RESULTAT COURANT avant impôts (I–II+III–IV+V–VI)			

Compte de résultat

	31/12/2018 Total
Produits exceptionnels	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	
Total produits exceptionnels (VII)	
Charges exceptionnelles	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
Total charges exceptionnelles (VIII)	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII–VIII)	
Participation des salariés aux résultats (IX)	
Impôts sur les bénéfices (X)	
Total des produits (I+III+V+VII)	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	
BENEFICE OU PERTE	
(a) Y compris :	
– Redevances de crédit–bail mobilier	
– Redevances de crédit–bail immobilier	
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	
(3) Dont produits concernant les entités liées	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	

Annexes

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 1 000€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 0 €.

FAITS SIGNIFICATIFS

Afin que le lecteur puisse porter un jugement avisé, l'information suivante est communiquée :

La société MILLENAIRE FINANCEMENT 11 a été créée le 04 décembre 2018 et son premier exercice de clôture est au 31 décembre 2018.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les Compte Annuels sont établis conformément aux règles édictées par l'ANC n°2016-07 et aux principes comptables fondamentaux (prudence, permanence des méthodes, indépendance des exercices, continuité de l'activité).

Les éléments en comptabilité sont évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les notes ou tableaux ci–après font partie intégrante des Comptes Annuels.

1. Régime fiscal

L'entité MILLENAIRE FINANCEMENT 11 fait partie du groupe d'intégration fiscale de BNP PARIBAS.

Etats des créances et des dettes

Cadre A ETAT DES CREANCES	Montant	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant :			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres pretés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impots sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impots taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupes et associés (2)	1 000	1 000	
Fournisseurs débiteurs et débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
Total	**1 000**	**1 000**	
(1) Dont prets accordés en cours d'exercice			
(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prets et avances consenties aux associés			

Etats des créances et des dettes

Cadre B ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit : (1)				
– à 1 an maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impots sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impots, taxes et versements assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
Total				
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts, dettes contractés auprès des associés				

Composition du Capital social

Différentes catégories	Valeur au début d'exercice	nominale en fin d'exercice	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
ACTIONS	10,00	10,00	100	0	0	100

Variation Capitaux propres

	Solde au 04/12/2018	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2018
Capital			1 000		1 000
Primes d'émission					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale					
Réserves générales					
Réserves réglementées					
Report à Nouveau					
Résultat de l'exercice					
Dividendes					
Subvention d'investissement					
Provisions réglementées					
Total Capitaux Propres			**1 000**		**1 000**